



# Retraites / 49.3 :

## Une seule réponse s'impose, la mobilisation !

Les organisations syndicales de salarié-es et de jeunesse ont pris acte de l'annonce par le Premier ministre samedi dernier en fin d'après-midi d'utiliser l'article 49-3.

Cette procédure gouvernementale permet de faire passer sans vote à l'Assemblée Nationale le projet de loi portant sur le système de retraites par points.

Cela démontre l'impuissance du gouvernement à répondre aux interrogations sérieuses et légitimes des parlementaires à propos de ce projet incomplet, très approximatif aux multiples inconnues.

C'est une nouvelle preuve, si celle-ci était nécessaire, que le gouvernement refuse le débat et veut faire passer en force ce projet de régression sociale minoritaire dans l'opinion publique.

Deux motions de censure sont désormais déposées, et imposent au gouvernement de s'expliquer par un discours de politique générale.

Les organisations réaffirment leur opposition à ce projet et la nécessité de créer de nouveaux droits pour les salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es.

Nos organisations syndicales appellent à poursuivre les actions sans relâche, sous toutes les formes décidées localement.



Elles appellent à multiplier partout localement des rassemblements dès lundi 2 mars, et à organiser des manifestations devant les préfectures et sous-préfectures le mardi 3 mars, y compris par le recours à la grève, au moment de ce passage en force au parlement, afin de signifier massivement avec force le rejet de ce texte.

**A partir du jeudi 5 mars, l'Université rentre en grève pour ses revendications.**

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et CNT du Bas-Rhin appellent tous les salariés à soutenir ce mouvement, y compris par la grève, à manifester le **jeudi 05 mars à 15h au départ du Patio** et à se joindre aux actions décidées par l'assemblée générale de l'université.

**Rassemblement - mardi 3 mars  
17h30 devant la Préfecture  
Place de la République à Strasbourg**